EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VAUVERT DELIBERATION N° 2023/03/08

Objet : Budget 2023

Séance du 21 mars 2023

Date de la convocation : 10 mars 2023	**Membre en exercice = 18** **Nombre de présents = 11** **Nombre de délégation = 4**

L'an deux mille vingt-trois, le 21 mars à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Vauvert (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle de réunion du CCAS, sous la présidence de Monsieur Jean DENAT Président en exercice.

Présents : Mmes BERTHEZENE F., CACCHIA MORENO J., CHALMETON F., EYMARD A., LAIR-LACHAPELLE C., PEYRE C.
Mrs DENAT J., BERTRAND JP., CUVIER C., GARNIER S., MEIZONNET JL.
Absents excusés : Mmes MICHALSKI E.
Mrs HUREL JM., MOUSSA F., VIDAL S.
Absents : Mmes DUQUESNE N., VEDRINE V., CAMAND S.
Avaient donné pouvoir : Mmes MICHALSKI E.
Mrs HUREL JM., MOUSSA F., VIDAL S.

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil d'Administration le projet de budget du Centre Communal d'Action Sociale 2023 pour un montant global de 1 214 541,00 € qui s'équilibre comme suit :
En section de fonctionnement à : 1 145 477.00 €
En section d'investissement à : 69 064.00 €

Le projet, reprend les excédents de l'année 2022 :
En section de fonctionnement à : 87 764,79 €
En section d'investissement à : 47 626,47 €

La subvention de la Commune de VAUVERT nécessaire à l'équilibre budgétaire s'élève à :
577 000 € (article 7474), montant identique à l'année 2022. La commune maintient à un haut niveau sa subvention ce qui dénote de l'intérêt porté à l'action sociale en général.

Section de fonctionnement

DEPENSES				RECETTES			
Chap	Libellé	Propositions	Vote	Chap	Libellé	Propositions	Vote
011	Charges à caractère général	262 580.00	262 580.00	013	Atténuations de charges	40 000.00	40 000.00
012	Charges de personnel	838 000.00	838 000.00	70	Produits des services	125 652.11	125 652.11
65	Autres charges de gestion courante	26 460.00	26 460.00	74	Dotations et participations	889 320.00	889 320.00
67	Charges exceptionnelles	1 000.00	1 000,00	75	Autres produits de gestion courante	10,00	10,00
042	Opération ordre transfert entre sections	17 437.00	17 437.00	77	Produits exceptionnels	1 120,00	1 120,00
				042	Opération ordre transfert entre sections	1 610,00	1 610,00
				002	Excédent reporté	87 764.89	87 764.89
TOTAL		**1 145 477.00**	**1 145 477.00**	**TOTAL**		**1 145 477.00**	**1 145 477.00**

Section d'investissement

DEPENSES				RECETTES			
Chap	Libellé	Propositions	Vote	Chap	Libellé	Propositions	Vote
21	Immobilisations corporelles	63 993,00	63 993,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	4 000.53	4 000.53
040	Opération ordre transfert entre sections	1 610,00	1 610,00	040	Opération ordre transfert entre sections	17 437.00	17 437.00
				001	Excédent reporté	47 626.47	47 626.47
Restes à réaliser N-1			3 461.00	Restes à réaliser N-1			0.00
TOTAL			**69 064.00**	**TOTAL**			**69 064.00**

Décision,

Le vote s'effectue par chapitre.

Le conseil d'administration ouï l'exposé du rapporteur et après avoir délibéré

DECIDE

D'adopter la proposition du rapport par 13 voix pour (Mmes BERTHEZENE F., CACCHIA MORENO J., CHALMETON F.(2), EYMARD A., LAIR-LACHAPELLE C.(2), PEYRE C. Mrs DENAT J.(2), BERTRAND JP.(2), CUVIER C.) et 2 contre (GARNIER S., MEIZONNET JL.)

C.C.A.S. MAIRIE DE VAUVERT

PREFECTURE DU GARD
Reçu le
19 AVR. 2023
Bureau du Courrier

POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Président du C.C.A.S,

Jean DENAT

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- *son dépôt en préfecture le* 19/04/23
- *sa notification le* .....
- *sa publication le* 19/04/23

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du 21/03/23

Pour le président par délégation,
La vice-présidente,
Elisabeth Michalski

C.C.A.S.
MAIRIE DE VAUVERT